

Chennevières Le MAG

NUMÉRO 46 • MARS → MAI 2026

République Française

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



Chennevières
sur Marne



Prêt immobilier

Votre conseiller vous connaît
et peut prendre des décisions localement
pour vous apporter des réponses rapides.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel Ormesson

88 Avenue Du Général De Gaulle – 94490 Ormesson-sur-Marne

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias: 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le Code des assurances.

GRAND AUDITION

VOTRE BILAN AUDITIF OFFERT*

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !



**48 route de la Libération, 94430
Chennevières-sur-Marne**

 **01 45 90 22 80**

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h,
et le samedi de 9h à 12h30

Toute l'équipe de GrandAudition Chennevières garde à cœur de vous garantir une **écoute attentive** et un **accompagnement personnalisé**.

Tests approfondis, réglages adaptés et optimisés, prise d'empreinte pour des appareils innovants sur-mesure, **Afifa Gharrad**, audioprothésiste diplômée d'État, reste à votre disposition pour trouver les aides auditives les plus adaptées à vos besoins.



*Test non médical effectué par un audioprothésiste. RCS GrandAudition Chennevières 949 021 158

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito.

Le groupe de la majorité a également pris la décision de ne plus publier de tribune.



Jean-Pierre Barnaud

Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

**ÉLECTIONS**

COMMENT LE SERVICE ÉTAT-CIVIL ORGANISE LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

À l'approche des élections municipales et communautaires, le service État-civil joue un rôle essentiel afin d'assurer le bon déroulement du scrutin. Dans une commune de près de 20 000 habitants comme Chennevières, cette mission demande plusieurs mois de préparation et implique une coordination étroite avec l'ensemble des services municipaux. En coulisses, les agents orchestrent une mécanique administrative et logistique d'une précision discrète, mais indispensable à la démocratie locale.

La logistique occupe ensuite une place centrale dans toute cette procédure afin de garantir le bon fonctionnement du scrutin et assurer la sincérité de l'élection.

Bien que les élections municipales et communautaires se tiennent les 15 et 22 mars 2026, le travail a commencé pour le service Etat-civil dès le mercredi 27 août 2025 avec la parution du décret de convocation des électeurs immédiatement affiché sur les panneaux de la commune afin que le 1^{er} septembre débute la campagne pré-électorale.

La mise à jour des listes électorales est essentielle. Tous les ans se tient une commission de révision des listes électorales : en décembre, les années où il n'y a pas d'élection et 20 jours avant le scrutin en année électorale. Ainsi, en 2025, la réunion s'est tenue le 10 décembre et la suivante, en 2026, le 19 février.

Chaque inscription, chaque radiation et chaque procuration doit être enregistrée avec exactitude. Les agents préparent ensuite les listes électorales qui serviront le jour du vote et organisent la réunion de la commission de contrôle, garante de la régularité des listes. La liste d'émargement est éditée 5 jours avant le 1^{er} tour et validée par le Maire la veille dudit 1^{er} tour.

Les agents municipaux sont en charge de la mise sous pli des programmes des candidats que vous recevrez quelques jours avant les élections.

INSTALLATION RÉGLEMENTAIRE DES BUREAUX DE VOTE

En parallèle, le service État-civil recense les besoins matériels pour chacun des 12 bureaux de vote que compte la commune : panneaux d'affichage (installés à l'entrée des bureaux de vote où sont mis à disposition 1 emplacement par candidat), urnes, isolements, enveloppes, bulletins, registres officiels et installation des bureaux de vote avec l'aide d'autres services de la commune. À cet effet, en janvier s'est tenue une réunion où étaient présents notamment les services techniques, la communication, l'informatique.

Le nombre de panneaux d'affichage dépend du nombre de candidatures. L'État-civil en a connaissance avant le 26 février, date de fin de dépôt des déclarations de candidature enregistrées à la Sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne.



CHIFFRES CLÉS

- **11 395** Canavérois sont inscrits sur les listes électorales au 4 février 2026
- **12** bureaux de vote
- **1** Président, **2** Assesseurs titulaires minimum ou suppléant, **1** Secrétaire (électeur dans la commune), **3** agents municipaux minimum dans chaque bureau
- **43** agents sont mobilisés les jours de scrutin

Le 27 février constitue le dernier jour d'installation des panneaux d'affichage avant le 2 mars, date du début de la campagne électorale.

Il est à noter que chaque liste à Chennevières doit compter 33 membres. En effet, l'article L.225 du Code électoral, d'après l'article L.2121-2 du Code général des collectivités territoriales, fixe à 33 le nombre des conseillers municipaux pour les communes comprises entre 10 000 et 19 999 habitants, ce qui est le cas de Chennevières.

Dans les écoles, les salles municipales ou les gymnases retenus comme lieux de vote, les agents installent la signalétique, veillent à l'accessibilité des locaux et vérifient la conformité du matériel. Ils supervisent la désignation des Présidents du bureau de vote (Maire, adjoints et conseillers municipaux dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) et des Assesseurs, souvent élus locaux et citoyens bénévoles. Leur rôle le jour du scrutin est crucial et les équipes municipales veillent à ce qu'ils maîtrisent les règles de neutralité, de contrôle et de dépouillement.

VEILLER À LA BONNE TENUE DU SCRUTIN

Le jour J, soit le 15 mars, dès l'ouverture des portes à 8 heures, le service État-civil assure une présence discrète mais constante. Chaque bureau doit compter 1 Président, 2 Assesseurs titulaires minimum ou suppléant et un Secrétaire (électeur dans la commune). À cela, il faut ajouter la présence de 3 agents à l'exception du bureau centralisateur qui en compte plus. Ceux-ci veillent à la bonne tenue des opérations de vote, interviennent en cas de difficulté matérielle et répondent aux questions des électeurs. Ils accompagnent les bureaux qui rencontreraient un problème de procuration, une contestation ou simplement un besoin de réapprovisionnement en matériel.

À 20 heures, le Président du bureau de vote constate la clôture du bureau de vote. On compte, dès lors, le

nombre d'enveloppes et le nombre d'émargements qui doivent être égaux, sinon tout est recompté. La liste d'émargement est signée par tous les membres du bureau et les chiffres sont inscrits sur le procès-verbal. Les mêmes membres du bureau surveillent les scrutateurs qui sont chargés du dépouillement. Dans chaque bureau de vote, le nombre de tables ne doit pas dépasser le nombre d'isoloir. À chaque table doivent être installés 4 scrutateurs.

UN ROUAGE ESSENTIEL DE LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE

Immédiatement après la fin du dépouillement, le procès-verbal des opérations électorales est rédigé en double exemplaire par le Secrétaire dans la salle de vote, en présence des électeurs. Il est ensuite signé par tous les membres du bureau. Dès l'établissement du procès-verbal, le résultat est proclamé en public par le Président du bureau et affiché par ses soins dans la salle de vote. Ce dernier

amène ces mêmes résultats jusqu'au bureau centralisateur avant que le Maire, après avoir reçu les décomptes des 12 bureaux de vote, annonce le résultat pour la commune.

Dans tout ce processus, les agents encadrent la collecte et la vérification des procès-verbaux, puis centralisent les résultats avant leur transmission à la préfecture.

Les documents électoraux sont ensuite classés, tandis que les équipes se tiennent prêtes à relancer toute la procédure en cas de second tour, le 22 mars.

Au terme de cette organisation minutieuse, souvent invisible pour les électeurs, il apparaît désormais clairement que le service État-civil constitue l'un des rouages essentiels de la vie démocratique locale. Derrière chaque enveloppe déposée dans l'urne, c'est toute une chaîne de compétences et de vigilance qui garantit la transparence et la sérénité du scrutin.



Ma procuration en 4 étapes



LES DATES CLÉS

- **4 février 2026** : date limite pour s'inscrire en ligne sur les listes électorales et pouvoir voter aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026
- **6 février 2026** : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026
- **2 mars 2026** : ouverture de la campagne électorale officielle
- **14 mars 2026 à 0 heure** : clôture de la campagne électorale
- **15 mars 2026** : premier tour de scrutin
- **16 mars 2026** : ouverture de la campagne électorale officielle pour le second tour
- **21 mars 2026 à 0 heure** : clôture de la campagne électorale
- **22 mars 2026** : second tour de scrutin

À Chennevières-sur-Marne, l'histoire municipale épouse étroitement la grande Histoire de France.

Avant la Révolution française, Chennevières n'est qu'un village rural structuré autour de la paroisse et de quelques notables locaux. La Révolution de 1789 bouleverse cet ordre. En 1800, sous le Consulat, **Jean-Louis Gamet** (1800-1814) devient le premier maire officiellement recensé de Chennevières. Celui-ci n'est toutefois pas un élu au sens moderne : il est nommé par le pouvoir central. Ses successeurs immédiats, comme **Antoine-François Armand Guérin-Marsilly** (1814-1826) ou **Elzéar Blaze** (1826-1830), exercent leur mandat dans une France instable. Le maire est surtout un administrateur.

Tout au long du XIX^e siècle, Chennevières reste une commune essentiellement agricole et viticole. Les maires – **Jean Victor Eloy** (1830-1843), **André Garnier** (1843-1847) – sont souvent des notables. Leur rôle consiste à gérer les chemins, l'école communale, l'église et les premières infrastructures publiques.

À partir de 1848, sous les 2^e et 3^e Républiques, le maire devient progressivement un élu au suffrage universel – **Charles Louis Liborel** (1847-1851), **Charles Victor Germon** (1851-1861). Le pouvoir municipal se démocratise. Des figures comme **Alphonse-Nicolas Guinet** (1861-1880) ou **Jules Viejo** (1880-1907), à la fin du siècle, accompagnent l'évolution d'un bourg rural vers une petite ville.



Au début du XX^e siècle, sous les mandats de **Victor Chaponet** (1909-1914) puis **Alexandre Maxime Dupuis** (1914-1920), au cours de la Première Guerre mondiale, le maire devient une figure centrale de la solidarité locale.

Durant l'entre-deux-guerres, sous le mandat long de **Pierre Boucharinc** (1920-1944), Chennevières se transforme lentement. Toutefois, la Seconde Guerre mondiale interrompt tout.

Après la Libération, des personnalités locales reprennent le flambeau, comme **Théophile Foubert** (1945-1947) et **Antoine Boutonnat** (1947-1959), afin de contribuer à la reconstruction et à la modernisation des services municipaux.

Après la Libération, la municipalité doit répondre à des défis considérables. Les maires comme **Robert Landry** (1959-1971) accompagnent la transition d'un village semi-rural vers une commune résidentielle intégrée à la région parisienne.

Les années 1960-1970 marquent un tournant décisif. Sous **Roger Lafaille** (1971-1990), Chennevières se développe de manière rapide. Le maire devient alors un véritable acteur de l'aménagement du territoire.

À la fin du XX^e siècle, les longs mandats, comme celui de **Lucien Lavigne** (1990-2008), traduisent une recherche de stabilité dans une commune désormais pleinement urbaine.

Les alternances politiques des années 2000 témoignent d'une démocratie locale vivante, héritière directe de deux siècles d'histoire municipale.

EN DIRECT DU DÉPARTEMENT

DÉCISIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE CHENNEVIÈRES

Le Conseil départemental du Val-de-Marne a adopté plusieurs mesures dont bénéficiera directement notre commune. Ces décisions traduisent la volonté du Département de soutenir durablement les territoires, leurs habitants et les acteurs locaux dans des domaines essentiels tels que l'environnement, la jeunesse, le sport, la solidarité et le logement.



Renforcement des actions environnementales

Dans le cadre du Plan 50 000 arbres, un projet de plantations sera réalisé 55 avenue de la Gare avec une participation financière départementale de 19 233 € pour un montant global de 48 083 €, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Soutien au mouvement sportif et à l'inclusion

Le Département confirme son soutien aux pratiques sportives, notamment inclusives, en attribuant une subvention de 2 000 € à l'Olympique des Sourds de Chennevières – section football handisport. Par ailleurs, Chennevières a participé à l'organisation des 59^{es} Jeux sportifs du Val-de-Marne 2025, événement soutenu à hauteur de 5 800 €.

Accompagnement de l'Économie Sociale et Solidaire

Afin de renforcer les initiatives œuvrant pour une économie plus responsable et inclusive, le Département soutient Val Bio Île-de-France à travers une subvention de 13 000 €, destinée à l'acquisition d'un matériel agricole respectueux des sols et favorable à de meilleures conditions de travail.

Engagement en faveur de la jeunesse et de l'insertion

La Mission locale des Bords de Marne, qui accompagne les jeunes de Chennevières dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, bénéficie d'un soutien départemental de 31 277 €. Dans le cadre du dispositif BAFA Citoyen, 10 jeunes Canavérois sont ainsi accompagnés, pour un montant total de 1 500 €.

Partenariat pédagogique et environnemental

Un partenariat est établi avec l'Institut Supérieur de l'Environnement autour de l'Espace Naturel Sensible de la Plaine des Bordes. 10 étudiants en BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole) peuvent ainsi participer à des projets de restauration écologique, d'animations nature ainsi qu'à l'élaboration de plans de gestion sur cinq ans, contribuant activement à la préservation du patrimoine naturel local.

Poursuite de la politique départementale du logement

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat, le Département soutient :

- SEGNS pour le développement de l'offre locative sociale : 130 000 € ;
- Immobilière 3F pour la reconstitution de logements sociaux : 54 200 €.

Appui à la vie sociale et aux équipements de proximité.

Le Département réaffirme également son engagement aux côtés des structures de proximité et du tissu associatif. Le centre social la Colline bénéficie d'une subvention de 9 315 €, et le Département maintient par ailleurs ses dispositifs de soutien aux associations à vocation départementale, notamment celles œuvrant dans les domaines de la mémoire et de la solidarité pour un montant total dépassant les 20 000 €.

FINANCES

BUDGET 2026 : COMPRENDRE L'ESSENTIEL EN QUELQUES MINUTES

Le budget primitif (BP) 2026 – document qui fixe toutes les dépenses et recettes prévues pour l'année – a été soumis au vote et adopté lors du Conseil municipal le mardi 19 décembre dernier. Il a principalement pour objet de permettre à la collectivité d'assurer le fonctionnement normal des services publics.

Le budget primitif s'élève à 46,4 millions d'euros.

Il se divise en deux grandes parties :

▪ **Le fonctionnement : 35,7 millions d'euros**

C'est tout ce qui permet à la Ville de tourner au quotidien : salaires des agents, entretien des bâtiments, repas des écoles, énergie, police municipale, activités culturelles...

▪ **L'investissement : 10,7 millions d'euros**

Ce sont les grands projets qui améliorent durablement la ville : rénovation de bâtiments, travaux de voirie, construction d'équipements publics...

FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 30 286 000 euros et reculent de 2,8 % par rapport au BP 2025. Avec 12,8 M€, il est prévu une hausse de 1,2 % des crédits affectés aux charges de personnel ce qui permet à la ville de créer 8 nouveaux postes, notamment pour renforcer la police municipale, l'informatique et le développement du commerce.

Les recettes de fonctionnement qui augmentent légèrement proviennent surtout :

- des impôts locaux, qui représentent 91 % des recettes et dont les taux ne changent pas ;
- de dotations de l'État, en baisse cette année ;
- des services rendus (crèches, centres de loisirs, théâtre...).

Les taux communaux des impôts directs locaux demeurent inchangés :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,09 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,01 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 26,90 %.

Il est à souligner que 4 millions d'euros provenant du fonctionnement sont versés vers l'investissement : c'est ce qu'on appelle l'autofinancement.

INVESTISSEMENT

Ce budget primitif se traduit par l'ouverture de crédits afin de poursuivre

les travaux de rénovation de l'église, les aménagements du Fort, la construction de la Maison de l'Animal et de la Biodiversité, engager les travaux de rénovation de voiries et lancer des études d'avant-projet pour :

- le centre de loisirs et une cour « Oasis » au Moulin à Vent,
- la rénovation de l'école Maurice Rousseau,
- les projets du quartier du Bois l'Abbé dans le cadre de l'ANRU.

UNE DETTE STABLE

La commune rembourse 2,08 millions de capital en 2026 et ne prévoit aucun nouvel emprunt. La dette reste stable avec un taux moyen favorable de 2,06 %.

Ce budget n'est que la première étape : il sera complété par un budget supplémentaire avant l'été lorsque les résultats financiers de 2025 seront connus. Cela permettra d'ajuster les montants et d'intégrer les nouvelles subventions obtenues.



CADRE DE VIE

TRI À LA SOURCE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) poursuit une stratégie volontariste en matière de gestion des déchets. Celle-ci se traduit notamment par le déploiement de nouveaux services ou encore la mise en place d'un parc de bennes totalement décarbonées. Au nombre des enjeux actuels, figure la prise en charge des déchets alimentaires. Chennevières a décidé de participer activement à cette stratégie. La Ville a ainsi proposé l'installation de bacs de conteneurs de déchets alimentaires sur son territoire. En cours de déploiement, vous les trouverez : parking du souvenir (Avenue du Maréchal Leclerc), avenue du Moulin à Vent, rue Clément Ader, Place du 8 mai 1945, route de la libération, rue des Fusillés de Châteaubriant.



VOIRIE

La Ville poursuit ses travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Ces travaux peuvent entraîner des restrictions de stationnement et/ou de circulation sur les horaires de chantier.

Avenue de la Gare : début des travaux : avril 2026 pour une durée de 6 semaines (maitrise d'ouvrage SIGEIF).

Avenues Claire et Autun : début des travaux : avril 2026 pour une durée de 4 semaines : travaux de réfection de la voirie post travaux d'enfouissement des réseaux aériens (maitrise d'ouvrage Ville).



RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

La phase 2 des travaux de l'église a débuté. Ils consistent en :

- La restauration des parements intérieurs.
- La restauration des modénatures endommagées en pierre de taille et la reprise ponctuelle des colonnettes et faisceaux.
- Le nettoyage des voûtes.
- La réfection des sols en tomnettes.
- La révision de vitraux.
- La révision du lustre.
- L'éclairage de l'église.
- La purge des joints en ciment et le rejointoiement à la chaux pour la façade ouest et les quatre faces du clocher.
- La révision de la couverture du clocher.
- La réalisation d'une ruelle sur le rampant du pignon de la façade ouest.
- La réparation du tympan en béton.

Le montant estimé des travaux s'élève à 1 491 963 € et la Ville estime recevoir pour plus de 50% de subventions.

PLANTATIONS D'ARBRES

Au mois de décembre, la Ville a remplacé les arbres dépérissant des écoles Rousseau et La Fontaine.

De plus, jusqu'au mois de mars, des arbres sont plantés dans le cadre du plan « 1 000 arbres », avenue de la gare, square Arthur Rimbaud, sur le secteur des hauts de Chennevières, afin de renforcer la végétalisation de la ville et lutter contre les effets du changement climatique.



URBANISME

LE PLUi : UN CADRE COMMUN POUR L'URBANISME DES 16 COMMUNES DE GPSEA



Après plusieurs années de travail, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est devenu le document de référence en matière d'urbanisme pour les 16 communes du Territoire depuis son approbation en Conseil de Territoire le 8 octobre dernier.

Le PLUi remplace les 16 PLU communaux existants (celui de Chennevières datait du 1^{er} février 2017) par un document unique. Son ambition est double : harmoniser les règles d'urbanisme à l'échelle du territoire et améliorer leur lisibilité pour les élus, les habitants et les professionnels. Pensé pour les 10 à 15 prochaines années, le PLUi fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du territoire.

UNE LARGE CONCERTATION ET UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUIVIE

Le PLUi est le fruit d'une large concertation, comme le démontre l'enquête publique organisée du 14 mai au 17 juin 2025 qui a donné lieu à 32 permanences dans les communes de GPSEA et à près de 580 contributions du public, dont celles de Chennevières qui se sont tenues les lundi 19 mai et vendredi 13 juin dernier.

DES RÈGLES RENFORCÉES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'un des axes majeurs du PLUi concerne la préservation des espaces verts et de la biodiversité. Le document impose des taux minimaux de pleine terre (sol urbain en capacité d'exercer tout ou partie des fonctions associées à un sol naturel) selon les zones, avec une moyenne portée sur l'ensemble du Territoire à 29 % en zone urbaine et environ 77 % en zone naturelle après prise en compte des remarques de l'État et des Personnes publiques associées (PPA). Ces exigences visent à limiter l'imperméabilisation des sols, à lutter contre les îlots de chaleur et à améliorer le cadre de vie.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR CHENNEVIÈRES ?

Le PLUi prévoit le maintien et le renforcement des protections patrimoniales avec la mise à jour des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) Bords de Marne Coteau (protection de l'habitat, prise en compte des risques naturels). Il y a également eu une modification du zonage avec une augmentation de la surface des zones Naturelles ou N (Maillarde, les îles, Fort de Champigny) et le passage de l'entrée de Ville Nord en zone UM (U Mixte) afin d'accueillir la ZAC (zone d'aménagement concerté).

Le PLUi promeut aussi la création d'emplacements réservés pour des liaisons douces et de nouvelles voiries.

UN PROCESSUS ABOUTI

Le PLUi a été définitivement approuvé le 8 octobre dernier. Sa mise en application constitue une étape importante pour GPSEA et les 16 communes qui en font partie car il offre un cadre commun et cohérent afin de concilier accueil de nouveaux habitants, préservation de l'environnement et respect des identités communales.

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est ouvert un samedi par mois : les samedis 14 mars, 11 avril et 23 mai de 9 h à 12 h. Les administrés ont toujours la possibilité de déposer en ligne leur demande d'urbanisme via le portail IDEAU.

CONTACT

Service urbanisme - Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc

PERMANENCE D'INFORMATION SUR LE BOIS L'ABBÉ

Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet de renouvellement du Bois l'Abbé, une permanence d'information se tient au Centre municipal la Colline tous les vendredis (sauf jours fériés) de 10 h 30 à 12 h. Un agent de la Mairie répondra à vos interrogations.

CONTACT

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais

Journée pour l'emploi 2026 de Chennevières

» **Plus de cinquante exposants**
(emploi / formation / alternance)

» **Des conférences**

- IA et emploi
 - Jeunes et seniors,
un recrutement différent ?
 - Recruter autrement
 - L'entrepreneuriat
- (Plus d'infos sur le programme en ligne)*

PROGRAMME



» **Des casques de réalité virtuelle :**
voir les métiers autrement

MARDI 31 MARS
9 H 30 / 15 H 30

GYMNASE ARMAND-FEY

20 route du Plessis, Chennevières-sur-Marne

Infos : 01 45 94 27 99 / cmlacolline@chennevieres.fr

ENTREPRISE

LOGIPROX, UNE SOLUTION POUR LES ENTREPRISES VIA LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES

Logiprox est une entreprise surprenante et pleine de ressources, ainsi qu'en pleine expansion ! Son métier consiste à développer des solutions de distribution automatique de consommables (équipement de protection individuelle ou EPI, fournitures industrielles, fournitures de bureau) pour les entreprises. Sa gamme inclut des machines à vrilles et des casiers connectés.



Logiprox est le concepteur et le fabricant de distributeurs automatiques (développement du logiciel, conception des cartes électroniques, câblages électriques, assemblage, tests qualité) qu'il loue exclusivement à des entreprises (il s'agit donc du B2B). Début 2024, l'entreprise comptait plus de 300 clients actifs et 580 installations en cours de fonctionnement. Elle a été créée en 2013 et se situe dans la zone industrielle (ZI) de Chennevières depuis 2018. À sa tête, Olivier Chailloux qui a « repris » l'entreprise avec un fonds d'investissement français, Ciclad.

Elle compte désormais 26 employés domiciliés principalement dans le Val-de-Marne, dont des Canavérois. Logiprox suit une logique de proximité avec l'économie locale et d'inclusion. Elle a ainsi noué en 2024 un partenariat avec l'ESAT/EA « Les Amis de l'atelier à Chennevières », acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique et mental. Cette dernière met ainsi à disposition de Logiprox, depuis 2024, des personnes qualifiées afin de faire du câblage électrique et de l'intégration de composants électriques ainsi que du paramétrage informatique.

Toujours dans cette logique de proximité, Logiprox travaille en synergie avec les entreprises de la ZI. Elle est ainsi membre d'un groupe WhatsApp. Ceci est le fruit d'une initiative lancée par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). La ZI de Chennevières regorge de pépites et Logiprox en est une !

CONTACT :

LOGIPROX
40 Rue Gay Lussac
01 45 90 78 79
www.logiprox.com

NOUVEAUX COMMERCES

Picard (Magasin de surgelés)

5 route de la Libération
06 10 37 24 81
magasins.picard.fr/224-picard-chennevières

MNPS PERMIS (Auto-école)

40 rue du Général de Gaulle
09 56 24 61 68
www.mnspermis.fr

XUAN NAILS (Onglerie)

40 rue du Général de Gaulle

LE SAVIEZ-VOUS ?

**VOUS SOUHAITEZ OUVRIR
UN COMMERCE/SERVICE
À CHENNEVIÈRES ?**

**Rapprochez-vous du Pôle
Économie-Commerce
au 01 75 65 10 71 !**

PETITE ENFANCE

LE RENOUVELLEMENT DU PROJET DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance, anciennement appelé RAM, est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Il est géré par La Maison Bleue dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

Afin de conserver son agrément "Relais Petite enfance" attribué par la CAF pour la période 2022-2025 et bénéficier des prestations versées par la CAF, le Conseil municipal a approuvé le projet de fonctionnement pour la période 2026/2028.

Ainsi, le RPE a essentiellement pour missions :

- d'informer les familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande ;
- de délivrer une information aux parents et professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail ;

- d'informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers ;
- d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ;
- de contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile ;
- de proposer des lieux d'animation en direction des professionnels de l'accueil.

→ **Le Relais Petite Enfance se trouve à la Bergamote**
15 rue Rabelais
01 49 62 77 71 / 06 03 68 23 06
Chennevieresrpe@la-maison-bleue.fr



RAPPEL RECENSEMENT

Dès 16 ans, tout jeune Français doit se faire recenser. Cela est possible à partir de la date d'anniversaire et ce jusqu'à 16 ans et 3 mois. Une fois cette obligation accomplie, vous recevez une attestation de recensement. Cette

démarche permet à l'Administration de vous convoquer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement doit être présentée lors de certaines démarches telles que l'inscription au baccalauréat par exemple.

Le recensement permet également à l'Administration de procéder à l'inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Si vous devez vous faire recenser, rendez-vous au service État Civil à l'Hôtel de Ville.

→ **Infos plus :**

14 avenue du Maréchal Leclerc

du lundi au vendredi entre 9 h et 11 h 30 et entre 14 h et 17 h ainsi que le samedi de 9 h à 11 h 30.



TITRES D'IDENTITÉ

En prévision des prochaines vacances d'été, n'oubliez pas de vérifier si votre titre d'identité (carte identité, passeport) est toujours valable. Attention, si vous avez besoin de le renouveler, ne tardez pas à prendre rendez-vous avec le service État-Civil car les délais d'attente se rallongent à partir d'avril et peuvent atteindre de 1 à 2 mois.

CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse au sein de la commune, n'oubliez pas d'en informer l'Administration au risque d'être radié des listes électorales.

Les nouvelles inscriptions sur ces mêmes listes électorales à la suite de votre arrivée à Chennevières peuvent se faire tout au long de l'année.

LE CCAS VOUS INFORME

LES SERVICES CIVIQUES SOLIDARITÉ SÉNIORS

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) bénéficie du renfort de Licia et Lucas dans le cadre du Service Civique Solidarité Séniors. Ces deux jeunes vont à la rencontre des séniors pour leur proposer leur aide et lutter contre leur isolement.

La Ville de Chennevières-sur-Marne, à travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Séniors (AND-SC2S) ont développé récemment une collaboration afin de renforcer le bien-être, l'autonomie et le lien social des personnes âgées de la commune. Dans une dynamique de solidarité et d'action sociale, le CCAS met en place des services et des animations adaptés aux seniors afin de prévenir l'isolement, promouvoir la santé et faciliter l'accès aux droits. Depuis le 13 novembre, « Les Services Civiques Solidarité Séniors » sont actifs. Introduit par la loi du 10 mars 2010, le service civique permet à tout jeune volontaire de s'engager pour l'intérêt général en participant à des missions qui contribuent à renforcer la cohésion nationale, la mixité sociale et les valeurs de la République. Afin d'ancrer ce dispositif dans le secteur du « Grand



→ Licia et Lucas ont participé à la remise des colis pour les seniors

Âge », « Les Services Civiques Solidarité Séniors » ont été pensés. C'est dans ce cadre que Licia et Lucas sont recrutés. Ces derniers vont à la rencontre des seniors de notre commune le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le mercredi et vendredi de 9h à 12h. Ils font des visites à domicile pour rompre l'isolement en proposant un service personnalisé et adapté. Ils organisent des permanences numériques pour faciliter leur usage du numérique. À partir de mars, leurs missions vont s'élargir à l'épicerie solidaire pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à la culture à travers des sorties, des activités proposées sur la plateforme de l'association « Cultures du Cœur ». Ainsi, ils aideront les personnes qui le souhaitent à s'inscrire aux activités proposées. Ce dispositif est important car tout le monde en bénéficie. Tout d'abord les seniors, notamment ceux qui ne peuvent plus sortir, mais aussi les jeunes recrutés

qui se forgent une expérience qui peut créer des vocations. Licia a répondu à l'offre de service civique car elle voulait se rendre utile, agir auprès de ceux qui en ont besoin et sortir ainsi les seniors de l'isolement. Lucas, lui a été interpellé quand il s'est rendu compte que sa grand-mère était esseulée. Ce binôme très complémentaire – Licia a 18 ans et Lucas 20 ans – s'épanouit pleinement car ils reçoivent plein d'attention, « les seniors rendent beaucoup » précise Licia. En outre, ils reçoivent une formation une fois par mois, sur 2 jours généralement, est assurée par AND-SC2S. À cette occasion, Licia est ravie de retrouver d'autres jeunes qui suivent aussi le service civique. De plus, par cet intermédiaire, elle souhaite obtenir une attestation de secourisme PSC1. Ceci est très important pour elle car elle veut devenir ambulancière. Cette initiative a trouvé son public. Que cela dure !

SANTÉ

MARS BLEU : TOUT COMPRENDRE EN DÉTAIL



Mars Bleu est le mois national de mobilisation contre le cancer colorectal. Chaque année, en France, le cancer colorectal touche près de 47 600 hommes et femmes et 17 000 personnes en décèdent.

Il s'agit du 3^e cancer le plus fréquent et le 2^e le plus meurtrier. 9 personnes atteintes sur 10 ont plus de 50 ans. En Île-de-France c'est près de 6 000 nouveaux cas par an et 2 200 décès. S'il est dépisté à un stade précoce, ce cancer se guérit 9 fois sur 10.

LE DÉPISTAGE

Pour lutter contre le cancer colorectal, un programme de dépistage organisé est mis en place :

- Pour qui ? les personnes âgées de 50 à 74 ans ne présentant pas de risques particuliers ou de symptômes spécifiques.
- En quoi consiste le test ? Un test immunologique simple,



INFOS

Le Centre municipal la Colline tiendra un stand de prévention mercredi 25 mars à partir de 9 h sur le parking de l'église Jean XXIII (Rue Rabelais).

discret et réalisable à domicile. Le test est gratuit, pris en charge à 100 %.

- Où obtenir le test ? Chez son médecin traitant, gynécologue, gastro-entérologue, pharmacien ou en ligne.
- À quelle fréquence ? Tous les 2 ans.

UNE MAISON DE SANTÉ À LA POINTE DU PROGRÈS !

La Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ouverte en mai 2024, regroupant des professionnels de santé compte aujourd'hui 2 masseurs-kinésithérapeutes, 3 médecins généralistes, 1 médecin urgentiste, 1 ORL, 3 ostéopathes, 2 psychologues, 1 pédicure-podologue, 1 psychomotricienne, 1 orthophoniste et 1 infirmière libérale. La Maison de santé se veut pionnière en matière de mise en conformité avec les exigences de la médecine moderne :

- Elle a reçu le label France Santé en décembre 2025 : la MSP offre la possibilité d'obtenir un rendez-vous médical sous 48 heures, via Doctolib ou par téléphone, si son état de santé le nécessite.
- La MSP a adhéré au Service d'Accès aux soins (SAS). Le SAS repose sur une collaboration étroite entre les médecins de l'aide médicale urgente (SAMU) et ceux de la médecine générale (médecine de ville) pour les soins non programmés (SNP). Son objectif est de répondre de manière coordonnée et efficace aux appels reçus au numéro d'urgence 15, en distinguant les situations d'urgence vitale de celles d'urgence non vitale mais nécessitant un rendez-vous dans la journée.



→ La MSP se situe au 8 rue Aristide Briand

outils de diagnostic comme un électrocardiogramme (ECG). Ce qui permet d'évaluer si le patient nécessite une prise en charge urgente ou une réorientation vers des spécialistes.

À terme, la MSP souhaite pratiquer à partir de cette tablette des spiromètres (évaluation de la capacité pulmonaire d'un individu permettant, par exemple, de mesurer l'évolution de la capacité respiratoire des patients lors de la prise en charge par thérapie manuelle) ou encore de connaître l'Indice de Pression Systolique (IPS) du patient.

Des équipements modernes

Labellisée MSP, la Maison de santé reçoit des subventions de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Cela lui a permis de se munir d'une tablette connectée qui centralise différents

DON DE SANG

En France, le niveau des réserves de sang se situe à un niveau assez bas. Pourtant, rien ne remplace le sang... et donc, le don. Aujourd'hui, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour, dont 1 700 en Île-de-France pour soigner les malades en attente d'une transfusion sanguine.

→ Samedi 2 mai de 9 h à 14 h
Espace municipal Jean Moulin – Rue des Fusillés de Chateaubriant
Inscription sur dondesang.efs.sante.fr

NOUVEAU CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

Kerya Gaillan-Sun, psychomotricienne diplômée d'État, propose des bilans standardisés et des suivis individuels pour enfants et adultes, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) établies par l'ARS. Elle est spécialisée dans l'accompagnement des troubles neurodéveloppementaux (TND) — TSA, TDAH, TDC —, des troubles du graphisme et des difficultés psycho-affectives. Elle est référencée sur l'annuaire du CRAIf (centre ressources autisme Ile-de-France).

→ 22 rue du Général de Gaulle
Rendez-vous au 07 63 51 56 68
keryagaillansun@gmail.com

LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DU CENTRE SOCIAL

Le renouvellement du projet social du Centre municipal la Colline pour la période 2026-2029 a été approuvé en conseil municipal du 16 décembre.

Il permet de conserver 2 agréments de la CAF :

- animation globale et coordination,
- animation collective famille.

Le projet social donne la possibilité de recevoir des subventions de la CAF pour financer les actions en faveur des habitants.



→ Le Centre social propose des sorties pour favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et pour renforcer le lien social

RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Ce projet social est le fruit d'un travail collectif mené par l'équipe du centre social, accompagnée d'un groupe moteur d'habitants et d'un groupe de suivi. Ce soutien permet d'impliquer les habitants et de recueillir leur expertise en tant qu'usagers de la structure.

Le projet inclut un diagnostic de territoire, le bilan du précédent projet social, les axes et objectifs pour la période 2026-2029. Il vise à faire concorder les évolutions de la ville et les attentes des habitants. Il constitue une feuille de route au service du vivre ensemble, de la solidarité et du développement local.

Autour de 3 grands axes et d'objectifs, il vise à répondre aux enjeux identifiés :

Encourager la participation des habitants et le vivre ensemble afin de renforcer le lien social, la citoyenneté active et la coopération entre les acteurs du territoire.

Objectifs :

- Être le relais et le facilitateur des initiatives des habitants et des projets collectifs.
- Promouvoir la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.
- Renforcer le lien social entre les habitants.

Favoriser l'inclusion numérique et professionnelle, pour permettre à chacun d'accéder aux droits, aux services et à l'emploi tout en réduisant les inégalités d'accès.

Objectifs :

- Faciliter l'accès au numérique
- Promouvoir un usage responsable, éthique et sécurisé du numérique
- Accompagner les parcours d'insertion professionnelle.

Soutenir et accompagner les familles dans leur rôle éducatif, social et culturel, en favorisant leur épanouissement et leur autonomie.

Objectifs :

- Accompagner les familles dans la prévention des risques
- Faciliter l'accès à la culture, aux loisirs et aux actions partagées
- Accompagner les familles vers plus de sécurité économique.

Pour chacun de ces axes et de ces objectifs, des actions seront menées durant cette période pour répondre aux attentes et aux besoins de la population.

COMÉDIE MUSICALE

Le projet de comédie musicale se construit semaine après semaine avec des ateliers de théâtre, de danse, de décoration, d'écriture, en collaboration avec des habitants, des services, des associations...

Vous êtes conviés à venir voir le résultat de ce travail inter quartiers, intergénérationnel, interculturel :

Lumiville, la ville des possibles
Mercredi 27 mai à 19h30 au théâtre Roger Lafaille



→ Atelier écriture à la médiathèque Albert Camus

ENFANCE

SENSIBILISATION DES ENFANTS

Sensibilisation au harcèlement scolaire, projets de lecture et de création artistique, spectacles et événements périscolaires ont rythmé ces derniers mois. Ces actions, menées en partenariat avec des associations et des acteurs locaux, contribuent à l'épanouissement des enfants et au renforcement du vivre-ensemble.



ACTION DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Cette année encore, la commune s'est associée avec l'association « Les Francas » afin de sensibiliser nos enfants au harcèlement scolaire. En janvier, une intervenante de l'association est allée dans les classes de CM1 et CM2 afin de sensibiliser les élèves aux dangers du harcèlement scolaire. Dans un premier temps, les élèves de CM1 ont découvert les mécanismes du harcèlement et les aides qu'ils peuvent trouver. Tandis que les CM2 construisent une bande dessinée mettant en scène plusieurs situations de harcèlement, qui sera diffusée en interne dans la ville en juin. L'intervenante des Francas reviendra dans les classes en mars pour animer des ateliers théâtre-forum avec les CM1 et finaliser la BD avec les CM2.



PARCOURS DU JEUNE LECTEUR



Le projet « parcours du jeune lecteur », regroupant 20 enfants des trois accueils de loisirs dans le cadre du dispositif « Cité éducative », se déroule pour la troisième année. En partenariat avec la librairie « Petites histoires entre amis » et les animateurs de la ville, les enfants créent chacun une planche de BD, qui seront regroupées dans un livre. Ils sont accompagnés dans leur création par l'autrice Mathilde Paris et l'illustrateur Baptiste Pagani. Ils présenteront leur travail le 31 mars à 19 h au Promenoir du Théâtre Roger Lafaille.

SPECTACLES POUR LES ENFANTS DES ALSH

Le 17 décembre, à l'Espace municipal Jean Moulin, les enfants des accueils de loisirs ont eu le plaisir d'assister

à un spectacle. Le matin, 120 enfants d'élémentaire ont profité d'un spectacle de magie, et les 140 enfants de maternelle ont apprécié les marionnettes du spectacle sur le thème de la pâtisserie.

LES ENFANTS AU THÉÂTRE

En ce début d'année, les enfants de la commune ont assisté à 3 spectacles proposés par le théâtre Roger Lafaille :

- Les 8 et 9 janvier pour les CE2/CM1/CM2 : « Charlie et le destin » autour d'une petite fille qui rencontre son destin ;
- Les 29 et 30 janvier pour les CP/CE1 et grandes sections de maternelle : « À hauteur d'herbe » ;
- Le 5 février pour les petites et moyennes sections : « Les mots magiques ».

ÉVÉNEMENT PÉRISCOLAIRE « ROUSTI' CULTURE »

Ce projet a concerné les groupes scolaires de Rousseau et Germaine Tillion. Ainsi, le 18 décembre dernier, à Germaine Tillion, l'accueil du soir était ouvert aux enfants (maternelles et élémentaires) et à leurs parents afin de profiter d'animations (ateliers et jeux). À peu près 130 personnes ont bénéficié de cette possibilité de s'approprier les lieux et de mieux faire connaissance avec les animateurs.

LA JEUNESSE INTERPELLÉE

Le service Jeunesse mène des actions de sensibilisation auprès des collégiens et lycéens sur les thématiques du harcèlement et de l'intelligence artificielle.

ESPRIT CONNECTÉ, ESPRIT EN SANTÉ

Les ateliers de sensibilisation à l'Intelligence Artificielle (IA) et à la santé mentale ont débuté dans une classe de 4ème des collèges Molière et Boileau, par l'intervention du centre de formation et d'insertion vers la réussite. Qu'est-ce que l'IA ? Comment la comprendre et l'utiliser ? Quelles sont les limites ? À travers des battles, des vidéos, le message à faire passer est : l'IA est un outil qui imite, prédit, devine, sans émotion mais c'est à l'humain de décider, de gouverner, de vivre sa vie.



→ Séance de réflexion sur l'IA dans les collèges

Les adolescents préparent également des podcasts qui seront diffusés sur les supports de la ville. Le premier rassemblait des adolescents du Club Noé et la psychologue Marie Canavésio. Il portait sur l'usage de l'IA dans le quotidien : un questionnaire sur la santé, la résolution d'un problème...

2026

FINANCE TON PERMIS !

PERMIS B

Tu es Canavérois ?
Tu as entre 17 et 25 ans ?
Tu es étudiant ou demandeur d'emploi ?

Finance ton permis B en effectuant des missions dans un service municipal pendant 1 mois !

Retrait et dépôt des dossiers de candidature du 1^{er} au 30 avril :

- Sur chennevieres.com
- Au Point Rencontre Information Jeunesse (1 bis rue Clément Ader, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h)

Point Rencontre Information Jeunesse
1 bis, rue Clément Ader - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 93 90 15
pij@chennevieres.fr - www.chennevieres.com

Scanne ce QR Code pour plus d'informations et accède au dossier d'inscription

LE HARCELEMENT PARLONS-EN !

L'action vise à sensibiliser au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement en mettant à l'honneur les sentinelles et les ambassadeurs des collèges et du lycée. Des temps de réflexion ont été organisés dans les collèges sur la définition du harcèlement, les différentes formes, les causes et les conséquences. Des réunions ont expliqué les rôles des sentinelles et des ambassadeurs. Ils seront mis en avant lors d'une exposition en cours de réalisation.



→ Les lycéens disent Non Au Harcèlement !

MCT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



Professionnels du bâtiment

Négoce indépendant fondé en 1992
membre fondateur réseau starmat

- ✓ Spécialiste Gros Oeuvre et Rénovation
- ✓ Enlèvement au Dépôt ou Livraison sur vos chantiers IDF
- ✓ Commandes produits spécifiques et sur mesure
- ✓ Conseils et Préconisations pour vos projets
- ✓ Stocks Permanents
- ✓ Partenaire des références nationales (Weber, Imerys, KP1, Soprema, Sika, Placo, Fassa Bartolo, Knauf,...)

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS



Conseil • Marketing • Publicité




Organisation de salons



Communication par l'objet



Social média

Régie publicitaire



Studio graphique



réservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Chennevières-sur-Marne

Contact :

David TIEFENBACH
06 70 21 07 12

104, Av. Georges Clemenceau - 94360 BRY-SUR-MARNE



01 45 14 14 40



groupecmp.fr



LA SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE DE L'EMF

Vendredi 19 décembre, les élèves de l'École Municipale de Football et leurs parents étaient conviés à une soirée de fin d'année. L'occasion pour l'équipe encadrante de faire le point sur le début de saison et de rappeler quelques règles. Ensuite, les jeunes joueurs ont reçu des cadeaux : des gants, un sac, une photo de leur équipe et un porte-clé. La soirée s'est terminée autour d'un buffet concocté par les parents.

LES ACTIVITÉS DU CTC

Le téléthon

Le Chennevières Tennis Club (CTC) a organisé, les 6 et 7 décembre dernier, les 24h du tennis dans le cadre du Téléthon.

Un planning a été réalisé avec un match toutes les heures, en double ou en simple. Les matchs de tennis se sont enchaînés et une animation pickleball (sport de raquette dans lequel deux ou quatre joueurs frappent une balle en plastique), la nouvelle discipline à la mode, a été menée en parallèle dans le gymnase jusqu'à 9h30. Un petit-déjeuner a été offert par le club aux courageux matinaux et aux veilleurs de nuit ! Un apéro de clôture a été organisé pour remercier les participants et annoncer le bilan de ces 24 h :

- 847 € de dons récoltés
- 61 adultes + 4 enfants participants.
- 232 jeux et matchs de pickle disputés durant les 24 h.

Save the date

- Organisation d'un tournoi de pickleball K100 **le dimanche 19 avril**. Inscription sur le site du club www.ctctennis.com ou via l'application Ten'Up pour les licenciés.
- Venez soutenir nos équipes Dames et Hommes tous les week-ends de mai au complexe Aristide Briand pour les rencontres interclubs départementales !



DES ALLÉES TOUTES NEUVES POUR LES ARCHERS

L'été dernier, la 1^{re} Compagnie d'Arc a effectué la rénovation de son Jeu d'Arc en changeant les gardes qui devenaient vétustes. Celles-ci assurent désormais une protection qui permet de garantir la pratique du tir à l'arc en toute sécurité. En outre, la Compagnie a procédé au ré-engazonnement de ses allées. Pour les néophytes, n'hésitez plus à vous rendre au 15 rue des archers afin de découvrir cette activité trop méconnue !



Un air de fêtes à Armand Fey

À chaque fête (Noël, Halloween...), Valérie, l'une des gardiennes du stade Armand Fey, émerveille petits et grands par ses décorations faites maison.



Journée de la femme

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la thématique « La femme au fil des âges » sera abordée à travers des animations :

14 h à 15 h 30 : des ateliers et la présence d'associations

16 h : une conférence ou théâtre forum

17 h : quizz géant

À partir de 19 h, un repas pour échanger sur cet après-midi (sur inscription à evenements@chennevieres.fr, auprès du Centre municipal la Colline et du CCAS - Apporter un mets sucré).

Samedi 7 mars à partir de 14 h

Espace municipal Jean Moulin (Rue des Fusillés de Chateaubriant)

Entrée libre et gratuite

La chasse aux œufs

Les gourmands ont rendez-vous pour retrouver et récupérer des œufs en chocolats



De 14 h à 18 h pour les enfants (jusqu'à 10 ans) avec des animations

À partir de 20 h : chasse nocturne pour les adolescents.

Samedi 4 avril

Parc Corot – Rue du Général de Gaulle – Entrée libre et gratuite



SCÈNES RECHERCHENT ARTISTES

Vous êtes Canavérois ? Musicien ou chanteur ? En solo ou en groupe ? Venez performer sur une scène canavéroise :



Pour la Fête de la musique le samedi 20 juin : scène au théâtre de verdure l'après-midi ou grande scène au stade Aristide Briand (la soirée sera clôturée par un feu d'artifice).

Pour la fête aux 1000 couleurs

le dimanche 28 juin au stade Armand Fey

Envoyez votre candidature et une vidéo à evenements@chennevieres.fr

Devoir de mémoire

Judi 19 mars à 12 h au Monument aux Morts (cimetière, rue Aristide Briand) : cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Dimanche 26 avril à 12 h au Monument pour la Paix (square Arthur Rimbaud) : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Vendredi 8 mai à 12 h au Monument pour la Paix (square Arthur Rimbaud) : Commémoration de la Victoire 1939-1945.

Journée de la nature et de l'animal

Une journée de sensibilisation et d'animation sera proposée **samedi 23 mai** au parc départemental des Bordes, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne. Vous découvrirez le programme complet prochainement sur les supports de communication de la Ville.

Brocante

Une brocante de printemps sera organisée **dimanche 31 mai** sur les parkings du centre commercial du Belvédère.

Tarifs : 11 € le mètre pour les Canavérois, 15 € le mètre pour les non Canavérois

Inscriptions : www.bidf.fr
06 11 94 04 51

2 permanences auront lieu : lundi 11 mai de 17 h à 19 h et mercredi 27 mai de 17 h à 19 h à la salle des expositions (rue du Général de Gaulle).



LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS



MARS

Mercredi 18

Racontages 3-5 ans à 10 h 30

Les bibliothécaires accueillent les enfants, les parents et les assistantes maternelles pour un temps de lecture d'histoires. Des livres pour les aider à grandir !

Samedi 14 et 28

Le ¼ d'heure du numérique de 10 h à 12 h

Une question sur l'utilisation d'Internet, envie de découvrir les ressources numériques de la médiathèque ? Le conseiller numérique du bassin de lecture Chennevières / Ormesson est là pour vous aider.

Samedi 21

Café des parents, à 14 h

Dans le cadre du mois de la Petite enfance organisé sur le bassin de lecture Chennevières-Ormesson pendant le mois de mars, la médiathèque Albert Camus propose un rdv aux parents sur le thème du sommeil, animé par Christelle Yomba, puéricultrice conseil.

AVRIL

Mercredi 8 avril

Atelier tableaux végétaux, à 15 h

Dans le cadre de l'Eco-Festival, en partenariat avec la librairie « Petites

histoires entre amis » et les Robins des Bordes. Venez créer votre tableau à partir de végétaux locaux en compagnie du botaniste-conteur Laurent Azuelos. En fin de séance, ce dernier rassemblera tous les tableaux pour former une histoire ou une fresque végétale.

Tout public à partir de 3 ans (les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

Samedi 11 et 25

Le ¼ d'heure du numérique de 10 h à 12 h

Une question sur l'utilisation d'Internet, envie de découvrir les ressources numériques de la médiathèque ? Le conseiller numérique du bassin de lecture Chennevières / Ormesson est là pour vous aider.

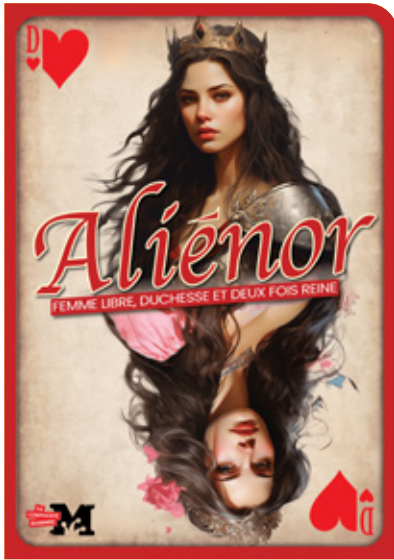
MAI

Samedi 9 et 23

Le ¼ d'heure du numérique de 10 h à 12 h

Une question sur l'utilisation d'Internet, envie de découvrir les ressources numériques de la médiathèque ? Le conseiller numérique du bassin de lecture Chennevières / Ormesson est là pour vous aider.

Toutes nos animations sont gratuites, sur inscription à l'accueil de la Médiathèque ou par téléphone au 01 41 94 88 98



Aliénor

Dimanche 8 mars à 16h

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes

Aliénor ou la Duchesse qui fit chavirer les deux plus grands rois d'Europe. Femme insoumise. Seigneure la plus riche du continent. Reine de France puis d'Angleterre. Aliénor passa sa vie à se battre pour ses droits, ses ambitions et ses amours. Prise au cœur des déboires politiques, amoureux, militaires et familiaux, découvrez le destin hors du commun de la redoutable Aliénor d'Aquitaine.

Par la compagnie Marbrée
De : Camille Deheppe

Avec : Emma Julien, Quentin Courtay, Ludovic Castillo, Gabriel Urludag,
Mise en scène : Juliana Trosselot

→ Tarifs :

15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



Éclats de vies

Samedi 21 mars à 20 h 30

« Éclats de vies » est un spectacle de danse-théâtre mêlant intensité et émotion, où six danseurs-comédiens professionnels donnent vie à des situations concrètes à travers des performances chorégraphiées et interprétées avec justesse. Une exploration vibrante et universelle de l'existence humaine.

Par la compagnie de Danse Nadine Marquet - Coproduction Scènes Plurielles

Avec : Laureen Tormo, Lisa Muffatto, Sherezade Soriano, Hugo Dupré, Nicolas Leclere, Naël Rorato

Chorégraphies : Nadine Marquet

Mise en scène : Cédric Chapuis

Coaching d'acteur : Margot Mouth

Création lumière : José Marquet

Tout public dès 10 ans

→ Tarifs :

15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



La fleur au fusil

Samedi 11 avril à 20 h 30

Le 25 avril 1974, au Portugal, la révolution des œillets fait chuter la plus ancienne dictature d'Europe. Des milliers de Portugais marchent ensemble vers leur destin pour écrire, la fleur au fusil, une sublime histoire d'union, d'amour et de paix.

Ces hommes et ces femmes réussissent ainsi à gagner leur liberté sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée. C'est l'histoire d'une démocratie qui se gagne par l'union d'un peuple et qui se conquiert avec des fleurs.

Par Le Grenier de Babouchka

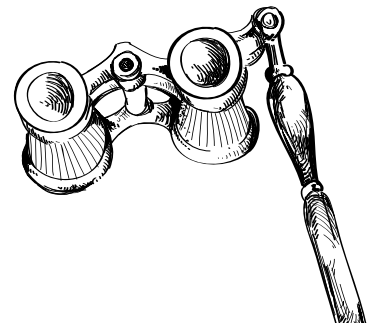
De et avec Lionel Cecilio,

Mise en scène : Jean-Philippe Daguerre

Tout public dès 13 ans

→ Tarifs :

15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA





Entre Deux

Samedi 23 mai à 20 h 30

François ronronne chez Bandalux au service comptable, Jeanne se débat chaque jour dans sa vie de mère célibataire. L'un est une force tranquille, l'autre en permanence sur des charbons ardents. Ils n'ont a priori rien en commun sauf l'ascenseur qu'ils prennent ce soir-là... Vous avez déjà été bloqué dans un ascenseur ?... Oui, mais avec qui ? L'enfermement agit ici comme un accélérateur de particules.

Par la compagnie la Griotte – La Bande à Chapelle
De : Bruno Chapelle
Avec : Pascale Michaud et Bruno Chapelle
Mise en scène : Jean Philippe Azema

→ Tarifs :

15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

PLUS D'INFOS

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE
11 avenue du Maréchal Leclerc
facebook.com/theatre.lafaille
01 45 93 38 41

LES PETITS PLUS

Retrouvez ce rendez-vous proposé par le théâtre dans un espace confortable et intimiste.

À 19 h 30 : accès à l'espace restauration.

À 20 h : début de l'animation.

Le parking derrière l'Hôtel de Ville est accessible.

Chansons à la carte

Vendredi 13 mars

Choisissez votre menu musical avec Jesse ! Envie de faire plaisir ou d'offrir une dédicace spéciale à votre tendre moitié ? À votre maman, à votre ami, à votre enfant ? Jesse vous propose de le faire avec vous à travers une chanson qui vous tient à cœur et que vous choisirez parmi un large répertoire d'artistes.



Anamar's Cover band

Vendredi 17 avril

Anamar's Cover Band interprète un répertoire de reprises en anglais et en portugais.

Anamar, chanteuse d'origine portugaise, a une longue expérience dans la musique au Portugal.



Ses influences sont d'abord les artistes anglophones pop-rock des années 80 et 90, comme d'autres plus récents. Dulce Pontes, Amalia Rodrigues, Rita Guerra, Mariza, Xutos & Pontapés sont parmi ses artistes portugais de référence.

Justine Jérémie

Vendredi 22 mai

Autrice-compositrice- interprète Justine Jérémie déclare son amour à la chanson française avec une infinie tendresse et brille comme un soleil où les spectateurs aiment à se réchauffer. Avec son accordéon, accompagnée à la guitare par Thierry Garcia, l'artiste distille d'une voix parfaitement timbrée des chansons joyeuses ou mélancoliques que la vie lui inspire.



© Thomas Bader



LIZZY, LA PASSION DES PERCUSSIONS

À 12 ans, la vie de Lizzy est rythmée par sa passion pour les percussions. Cette jeune Canavéroise a une partition déjà bien remplie !

Lizzy Paillot est née le 10 octobre 2014 à Paris. Ses parents ont emménagé à Chennevières en 2016. La famille s'est agrandie d'une 2^e fille. Depuis toujours, Lizzy est bercée par la musique. Romain, le papa, est compositeur de musiques de films, de documentaires, de publicités. Catherine, la maman, est musicienne et professeur de flûte traversière. La jeune fille a une passion : les percussions. Elle joue des timbales, de la caisse claire, du vibraphone, du xylophone, du triangle, du tambourin, de la batterie. « *Je suis née avec la musique, raconte-t-elle. Quand j'étais petite, pour m'endormir ou me calmer, mes parents mettaient des solos de batterie.* » Tout naturellement, ses parents lui ont acheté une batterie rose à paillettes. À l'âge de 4 ans, elle a commencé à prendre ses premiers cours au conservatoire de musique Émile Vilain, où elle est toujours élève. Elle participe notamment à l'harmonie et vous pouvez la voir jouer lors des cérémonies commémoratives. Elle a commencé sa scolarité à l'école Montessori puis à l'école Jeanne d'Arc à Saint-Maur tout en

« JE SUIS NÉE AVEC LA MUSIQUE. LA MUSIQUE, C'EST TOUTE MA VIE. »



poursuivant ses cours de musique et de solfège. En CM1, elle a intégré le collège Rognoni, l'école des enfants du spectacle, à Paris. Elle bénéficie d'un emploi du temps aménagé mais rythmé comme une partition avec des cours traditionnels, du travail à la maison, des cours de percussions diverses et de solfège. En plus du conservatoire de Chennevières, elle fréquente deux autres conservatoires à Paris.

LIZZY, GRAINE DE STAR

Peut-être avez-vous vu la prestation de Lizzy dans l'émission « Les Prodiges » sur France TV en décembre dernier ? Elle a joué du Marimba, un xylophone à résonateurs latino-américain d'origine d'Amérique centrale, à partir d'un xylophone africain. Sa maman l'a inscrite en envoyant une vidéo. L'instrument a intrigué la production, car c'était la première fois qu'il était proposé. Après plusieurs étapes de casting, elle a été sélectionnée avec 23 autres participants. « *On a tourné en septembre, se souvient-elle. C'était très intense. Il fallait bien suivre toutes les consignes. On a joué avec l'orchestre Divertimento. C'était génial. On est devenu une bande*

d'amis ! » L'aventure s'est achevée en demi-finale pour la Canavéroise.

Lizzy n'en était pas à son premier passage devant les caméras. La jeune Canavéroise fait également partie de l'orchestre « Petites Mains Symphoniques » au sein duquel elle joue et elle chante. Elle a ainsi interprété le rôle de Lou, joueuse de timbales, dans la mini-série « Les fausses notes ». Avec l'orchestre, elle s'est produite lors de concerts, notamment à la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides, à Bercy pour les Restos du cœur ou encore aux côtés de Patrick Bruel.

Entre deux tempos, la jeune fille dévoile ses autres passions : « *j'aime parler, je suis très bavarde, rire, mes amis, les livres comme la BD et les animaux, surtout mon chien Flocon, mon compagnon.* » Ses goûts musicaux : « *Je déteste la loop station (appareil électronique permettant d'enregistrer des boucles musicales). J'aime la variété française comme Barbara Pravi ou Serge Gainsbourg, la musique classique et le jazz.* » Rien d'étonnant quand cette jeune percussionniste au caractère bien trempé ambitionne d'être plus tard professeur de percussions et musicienne dans un orchestre !





L'Eco-Festival des Bordes

Les Robins des Bordes et la librairie Petites histoires entre amis vous proposent l'Eco-Festival des Bordes, du 7 au 12 avril. Un événement autour de l'écologie pour tous.

Mardi 7 avril à 19 h : projection du film d'animation japonais "Princesse Mononoké" au Mégarama de Pince-Vent

Mercredi 8 avril à 15 h : création de tableaux végétaux par Laurent Azuelos à la médiathèque Albert Camus

Jeudi 9 avril à 15 h : balade dans la plaine des Bordes

Vendredi 10 avril 19 h : théâtre « Né quelque part » de Mathieu Barbances à la Grange des Bordes

Samedi 11 avril à 15 h : « Les radis ça ne compte pas pour du beurre » spectacle à la Grange des Bordes

Dimanche 12 avril : rencontre avec des auteurs à la Grange des Bordes
En partenariat avec la médiathèque Albert Camus et la Ville de Chennevières.

→ [Le programme complet sur lesrobinsdesbordes.blogspot.com](http://lesrobinsdesbordes.blogspot.com)



Les Robins des Bordes

Samedi 7 mars à 15 h : conférence des Amis de Victor Hugo sur la place des femmes dans l'œuvre de Victor Hugo, tout particulièrement dans « Les Misérables ».

Samedi 21 mars à 15 h : conférence d'Elodie Vieille Blanchard sur le thème d'une alimentation moins carnée.

Samedi 28 mars de 11 h à 14 h : petit Marché des producteurs locaux et repas bio avec une animation musicale.

Samedi 25 avril à 14 h 30 : atelier Constellation enfants et familles et goûter. Venez nombreux créer vos constellations et planètes !

Samedi 2 mai à 9 h 30 : balade ornithologique sur la Plaine des Bordes.

Samedi 9 mai à 15 h : Nathalie Lévy, guide nature, présente une étude des plantes de la Plaine des Bordes.

Du lundi 18 au vendredi 22 mai : « La semaine du conte » aux Bordes. Accueil de nombreuses classes de Chennevières pour des spectacles contés en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et la mairie.



L'APAC

La période de mars à mai s'annonce particulièrement chargée pour l'APAC, avec un grand nombre de naissances à prévoir chez les chattes errantes ou pas, des abandons en perspective de l'été et de nombreuses collectes prévues. Cette saison est cruciale pour la protection et le bien-être des animaux, et nécessite une vigilance accrue de la part de tous.

Il est important de rappeler que tout chaton recueilli/accueilli ne doit en aucun cas pouvoir sortir à l'extérieur de son foyer avant d'être stérilisé. La stérilisation est une étape essentielle pour limiter la prolifération des animaux errants et garantir leur santé. De plus, chaque chaton doit être identifié au plus tard à l'âge

de sept mois, conformément à la réglementation et pour permettre un suivi efficace.

Même si certains propriétaires estiment qu'il n'est pas nécessaire de faire castrer un chat difficile ou un mâle baroudeur, la stérilisation reste indispensable, notamment pour le bien des chattes errantes. Elle aide à contrôler la population féline, prévenir les maladies, et améliorer la qualité de vie des animaux.

Cette période sera marquée par de nombreuses collectes alimentaires, de fonds et de produits d'hygiène pour soutenir ses actions. L'APAC invite donc tous les sympathisants et bénévoles à se mobiliser et à rester vigilants.

→ **Contacts**

Tel : 07 69 87 36 69,

par SMS de préférence.

Mel : associationapac94@gmail.com

Le Clos Saint Vincent

Pour la période de mars à mai, les adhérents seront occupés dans le vignoble avec les travaux de printemps, le nettoyage des pieds des ceps et la taille de la vigne. Dans la cave, ce sera l'heure de la mise en bouteille de la cuvée 2025.

→ **Contacts**

06 75 92 50 66

csvchennevieres@gmail.com

www.closstvincent.com



Les Ateliers d'arts plastiques

L'association souhaite élargir son offre de cours aux ados de 12 à 17 ans, certains samedis après-midi, hors vacances scolaires, pour un stage d'une durée de 3h30, à la Maison des Associations. Ces stages seront encadrés par Tania.

Le 1^{er} stage se déroulera les **samedis 21 et 28 mars et 4 avril**, de 14 h à 17 h 30.

Le thème de découverte s'intitule "Créer l'illusion avec la peinture 3D".
Montant de la participation pour le stage : 50 €.

→ **Contacts**
aapc94430@yahoo.com
07 43 35 46 62

Le grand festin de l'APE Rousseau

L'association des parents d'élèves (APE) de la maternelle Rousseau organise un repas dansant le **samedi 6 juin** à partir de 19 h à l'Espace municipal Jean Moulin (rue des Fusillés de Chateaubriant).

Au menu : cocktail de bienvenue, paëlla (hallal), dessert et café. Hors boissons.

Tarifs : 25 € à partir de 12 ans / 19 € pour les enfants, **gratuit pour les enfants de l'école maternelle Rousseau.**

Réservation obligatoire avec prépaiement.

→ **Contact :**
Sandra BATAL au 06 59 83 37 18

Nouveau spectacle de la Chorale Paul Klee

L'association Chorale Paul Klee Chennevières Ormesson a entrepris en ce début d'année un nouveau répertoire. Intitulé « Paris Polyphonies », des chansons seront proposées sur le thème de Paris. Venez nombreux !

Dimanche 10 mai à 16 h

Tarifs :
Entrée : 15€ / Etudiants : 10 € /
Enfants de 6 à 12 ans : 5 €.
Billetterie sur place dès 15h30.

→ **Théâtre Roger Lafaille**
11 avenue du Maréchal Leclerc



Les sorties de Chennevières Loisirs

Jeudi 19 mars : visite commentée du château de Médan (Yvelines) et visite commentée de la Maison Zola et du musée Dreyfus (musée d'histoire à Médan).

Jeudi 16 avril : visite d'Arras : de son sous-sol à ses sommets.

Jeudi 21 mai : visite guidée du château de Cheverny (Loir-et-Cher) et visite guidée du château de Villesavin à Tour-en-Sologne (la commune située près de Blois et Cheverny fait partie de la petite région agricole « la Grande Sologne »).

→ **Contact : 01 45 94 86 79**
chennevieresloisirs@yahoo.fr

CHENNEVIÈRES BOUGE

AU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE



→ **01. Vendredi 21 novembre**, Laurent Avezou nous racontait Richelieu lors d'un Apéro de l'histoire.

→ **02. Vendredi 14 novembre**, à l'occasion d'un Petit plus, l'Association Entik Muzik a emmené le public à la découverte du patrimoine musical algérien via un périple musical à travers le cœur du Maghreb.

→ **03.** Pour sa dernière de l'année 2025, le Petit Plus du Théâtre Roger Lafaille a proposé **vendredi 19 décembre**, un duo à 4 mains de Paola Cancellieri et Danielle Mongin. Mozart, Brahms, Dvorak étaient au programme !

→ **04. Vendredi 16 janvier**, le premier Petit Plus 2026, une « Soirée illusion » a été proposée. Guyom Foulon, magicien et mentaliste, a présenté ses tours de magie tout en échangeant, non sans humour, avec le public.

→ **05. Début janvier**, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont assisté au spectacle « Charlie et le destin ».



→ **02**



→ **04**



→ **03**



→ **05**



Retrouvez **+** de
photos et vidéos sur
www.chennevieres.com
et nos réseaux sociaux
f Facebook, **@** Instagram
et **📺** Tik Tok.



→ 01



→ 02



→ 03



→ 04



→ 05



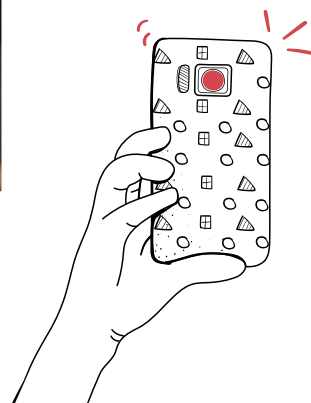
→ 06

→ **01 et 02.** Le CCAS et le Club Noé ont organisé une sortie au Louvre et un quizz musical afin que les adolescents et les seniors fassent connaissance avant leur voyage intergénérationnel au mois de mars.

→ **03 et 04.** L'épicerie solidaire propose des ateliers à ses bénéficiaires afin d'améliorer leur quotidien. Un atelier bien-être avec la colorimétrie et un atelier cuisine regroupant parents et enfants pour concocter des chocolats avant les fêtes !

→ **05 et 06. Samedi 6 décembre,** le CCAS a remis le colis de Noël aux seniors adhérents. L'épicerie solidaire a elle distribué des jouets aux enfants des familles accompagnées cette année par le CCAS, par l'épicerie solidaire, par l'association Chaleur et partage et la CNL Chennevières. Ces 2 associations ont proposé des activités lors de l'après-midi festif. Licia et Lucas, services civiques sont venus prêter main forte au CCAS. *Merci pour les cadeaux à : l'association REJOUE, la fondation CARREFOUR, CARREFOUR ORMESSON, le centre commercial Pince-Vent qui a permis la collecte de jouets et aux particuliers qui ont fait des dons.*

Retrouvez  de photos et vidéos sur www.chennevieres.com et nos réseaux sociaux  Facebook,  Instagram et  Tik Tok.





→ **01 et 02. Dimanche 30 novembre**, le CCAS a invité ses adhérents au banquet des seniors, à l'Espace municipal Jean Moulin, pour partager un moment festif sur le thème de la comédie musicale.

→ **03 et 04. Samedi 6 décembre**, le Centre municipal la Colline a organisé son traditionnel gala sur le thème de « Tous en blanc ». Le repas a été ponctué par des prestations de chant, de danse, de mentalisme, d'humour, du défilé de l'association Couture et Passion, sans oublier la soirée dansante.

→ **05 et 05. Au programme des Fêtes de Noël 2025** : des animations, un marché de Noël et le Père Noël !

Merci à « Un frère, une sœur », Le comptoir de Mathilde, Roubly chocolats, Créalusoir et Nesfloral !



→ **01**



→ **05**



→ **03**



→ **04**





→ Père Bruno Cadart



→ Laurent Cathala, président de Grand Paris Sud Est Avenir



→ Olivier Capitanio, président du Département du Val-de-Marne



→ Chorale

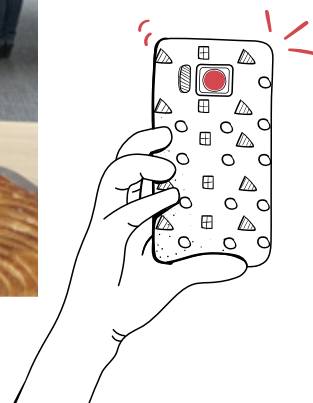
→ **01 à 05. Jeudi 8 janvier**, le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Canavérois et aux partenaires de la Ville. La cérémonie a débuté par une prestation de la chorale Paul Klee. Bruno Cadart, prêtre de l'église Jean XXIII, Olivier Capitanio, président du Département du Val-de-Marne et Laurent Cathala, président de Grand Paris Sud Est Avenir ont reçu la médaille de la Ville. La soirée s'est clôturée en musique avec Jazz Association.

→ **06. Lundi 12 janvier**, les adhérents du CCAS ont partagé un moment festif avec une dégustation de galettes des rois, suivie par un tour sur la piste de danse.

→ **07. Mardi 13 janvier**, c'était au tour des responsables d'associations de se retrouver autour de galettes des rois !



Retrouvez **+** de photos et vidéos sur www.chennevieres.com et nos réseaux sociaux **f** Facebook, **@** Instagram et **📱** Tik Tok.



→ **01.** « Silence violences » : **mardi 25 novembre**, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, la compagnie MASQUARADES a présenté un spectacle interactif et immersif sur les violences intrafamiliales.

→ **02 et 03.** Le **3 décembre**, le pôle santé du Centre municipal la Colline organisait une action de sensibilisation au VIH en présence du bus santé du Département du Val-de-Marne et de l'association Migrations Santé.

→ **04 et 05.** L'hiver a saupoudré un épais manteau blanc sur Chennevières. Dès les premiers flocons, les services techniques sont intervenus pour dégager les chaussées.

→ **06.** Les jeunes du Club Noé ont organisé une opération « Clean ta ville » dans le parc du château des Rêts pour ramasser les déchets qui traînaient. Cette opération est renouvelée durant l'année dans les différents quartiers pour sensibiliser à l'environnement.



→ **01**



→ **02**



→ **03**



→ **04**



→ **05**

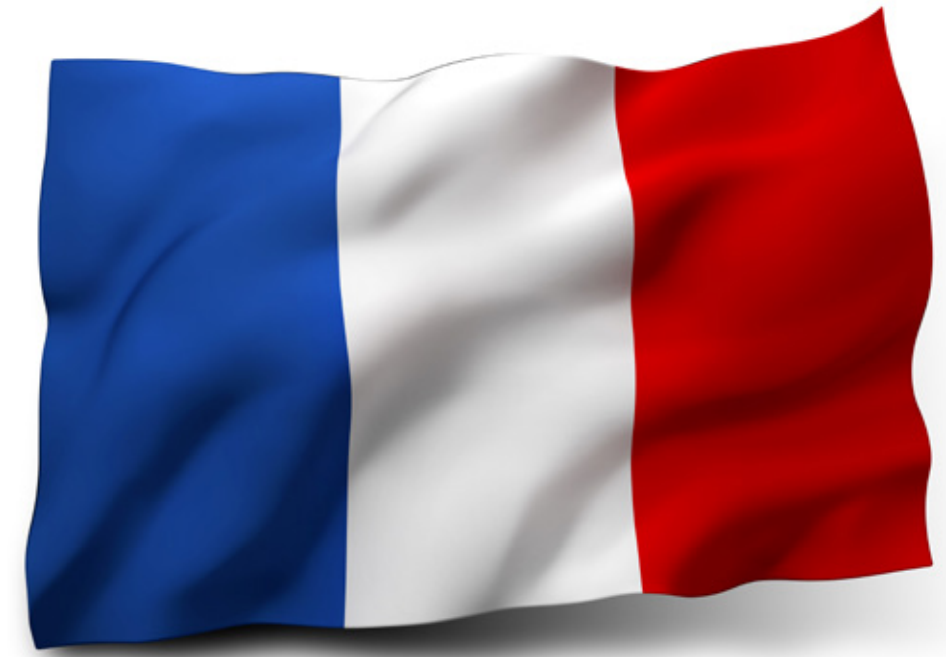


→ **06**

NOTRE HISTOIRE

Ils sont venus nous raconter l'histoire... Depuis le 2 décembre 2022, historiens émérites, jeunes doctorants, journalistes ou passionnés sont intervenus à l'occasion de quatorze Apéros de l'Histoire. De Richelieu à Rose Valland, du Régent à Simone Veil, de l'Empire à l'histoire de la politique familiale, ils nous ont offert une vingtaine d'heures pour parcourir quelques pages d'une histoire vieille de près de deux mille ans. Cette histoire, c'est la nôtre. Elle devient cet aïeul qu'on peine à évoquer. Ses contours s'estompent au point d'en oublier la filiation en raison d'une mémoire commotionnée à dessein.

Mais quelle est la genèse de l'histoire de notre histoire ? L'écriture du « récit historique », est la grande affaire du XIX^e siècle. Un engouement que résume Gabriel Monod en 1876 dans une formule destinée à devenir célèbre : « notre siècle est le siècle de l'histoire ». 21 janvier 1793, la France s'inscrit dans un nouveau cycle historique. Sous la monarchie absolue, l'idée de patrie n'existait qu'à peine. La Terra patria chez les anciens signifiait la terre des pères. Le roi était la nation. La décapitation du roi sépara définitivement la nation de la personne royale et la Terreur enregistra le divorce, inaugurant un ordre social et politique inédit. La France était orpheline et le temps s'accélérait. Le XIX^e siècle vit se succéder pas moins de huit régimes, trois soulèvements, un coup d'État, une défaite retentissante et un siège. Un Consulat engendra un Empire qui occasionna une restauration du roi de



France évoluant vers un roi des Français qui provoqua une II^e République enfantant un Second Empire des ruines duquel jaillit une III^e République. Essoufflé, le XIX^e siècle français spasmodait. Il fallait légitimer les nouvelles institutions, unifier la nation et réconcilier les Français tout en assurant la continuité historique. L'école gratuite, laïque et obligatoire officialisée par Jules Ferry devait devenir un creuset républicain afin de construire une culture commune soutenue par les programmes d'histoire, de géographie et d'instruction morale et civique. Ernest Lavisse, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne et créateur du fameux manuel scolaire le Petit Lavis, inventa une pédagogie reposant sur l'héroïsme et sur l'affect : « l'histoire ne s'apprend pas par cœur mais pour le cœur » disait-il. Saint Louis rendant la justice sous un chêne, le panache blanc d'Henri IV ou la prise de la Bastille devinrent des repères qui parlaient au cœur et servaient l'héroïsme patriotique. Ainsi, « Nos ancêtres les Gaulois... » fut un parti pris de la III^e République naissante. Au lendemain du traumatisme de la défaite contre la Prusse en 1870, mieux valait se réclamer des Gaulois. Comment les instituteurs aussi nommés « les hussards noirs de la République » - notons toute l'importance qu'on leur accordait alors - auraient-ils pu commencer par « nos ancêtres les

Francs c'est-à-dire les Germains » ? La révolution industrielle profita à la vulgarisation de l'histoire grâce à la profonde transformation des médias. Cette époque vit le développement d'une presse à grande échelle, la généralisation de l'illustration, ainsi que l'émergence d'une littérature destinée à la jeunesse et au divertissement par le biais des librairies éducatives. Plus accessible qu'un livre, l'instauration du feuilleton dans les journaux ancre le récit historique. « Un pour tous, tous pour un ! » Maître incontesté du feuilleton historique, Dumas nous a appris à craindre Richelieu et à galoper aux côtés de d'Artagnan. À travers ses nombreuses pièces de théâtre, livrets d'opéra, contes et nouvelles et bien sûr ses romans, il a participé à la transmission de notre histoire. Et encore de nos jours, ses héros parlent au cœur. La France du XIX^e siècle découvrait qu'elle avait un passé qui, depuis la révolution, était tombé dans le domaine public posant les bases de notre patrimoine national. Dès 1830, la loi Guizot créait l'inspection générale des Monuments historiques dont Prosper Mérimée fut inspecteur. Enfin, des résidences royales furent transformées en musées nationaux. L'histoire s'exposait. En 2024, Le Louvre et le château de Versailles enregistraient quelque 17 millions de visiteurs. Alors, il était une fois la France...

Nathalie Paolucci

CONSEILS MUNICIPAUX DU 27 NOVEMBRE ET 16 DÉCEMBRE 2025

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX



La Ville construit la Maison de l'Animal et de la Biodiversité et souhaite développer une collaboration avec la Fondation Assistance aux Animaux qui défend, recueille et protège les animaux. La Fondation sera chargée de gérer le dispensaire, d'assurer les soins aux animaux, notamment pour ceux des Canavérois en difficultés financières,

d'assurer la prise en charge des soins aux animaux sollicités par des associations soutenues par la ville et bénéficiant de subventions. Elle participera également à des actions de sensibilisation et des événements pédagogiques. Pour assurer ces missions, la ville met à disposition le dispensaire situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Animal.

RÉHABILITATION DU CASERNEMENT DU FORT DE CHAMPIGNY ET SOLlicitation D'AIDES FINANCIÈRES

Le projet de réhabilitation vise à réaliser les travaux pour permettre la sauvegarde de cet édifice inscrit à l'inventaire des monuments historiques et à l'aménagement d'espaces d'activités et administratifs en vue de l'installation de services municipaux. Un centre d'interprétation sera également aménagé pour présenter le contexte historique ayant conduit à la guerre de 1870, ses conséquences et le développement de la ville de Chennevières au cours du 20ème siècle. Les travaux débuteront courant 2ème semestre 2026. L'estimation prévisionnelle du montant des travaux est de 9.9 M € HT. Le Conseil municipal a approuvé l'opération et autorise la sollicitation de subventions.

ADOPTION PLAN DE MAILLAGE CYCLABLE MUNICIPAL INTERCONNECTÉ AU PROJET ALTIVAL ET AUX LIGNES DE BUS

L'infrastructure Altival (transport en commun en site propre) va conduire à la modification des itinéraires des lignes de bus et des pistes cyclables. Il convient de bénéficier de l'élan impulsé par les plans vélo communal, territorial et départemental pour solliciter des subventions. Le Conseil a approuvé l'interconnexion entre maillage cyclables, lignes de bus et le projet Altival.

ACCUEIL DES ÉLÈVES EXCLUS TEMPORAIREMENT

Dans le cadre de sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, la Ville s'est engagée à lutter contre la délinquance juvénile. Dans ce cadre, elle signe des conventions avec les établissements scolaires du second degré pour que les élèves exclus temporairement soient accueillis dans des services municipaux tels le service jeunesse et sport ou le Centre municipal la Colline. Ce dispositif a pour objet d'éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte.

SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 671 400 € au profit du CCAS pour l'année 2026. Cette subvention permet d'assurer ses missions en matière d'action sociale et d'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles en difficultés et de couvrir ses frais de personnel.

DÉNOMINATION

La Ville a détruit un entrepôt situé au 55 avenue de la gare afin d'y créer des places de stationnement et un square agrémenté d'une aire de jeux. Ce square est nommé Square du Moulinet et parking du Moulinet en référence aux moulins présents dès le 14^e siècle.



RÉHABILITATION DES ÉCOLES MAURICE ROUSSEAU

Le Conseil municipal approuve la réalisation d'études préalables fonctionnelles techniques, environnementales et économiques en vue de la réhabilitation de l'école maternelle, de l'école primaire, de l'espace de restauration, du gymnase et des logements.

MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT

Les dimanches 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Se référant à l'article L52-1, le groupe de la majorité « Ensemble pour Chennevières, passionnément » suspend la publication de sa tribune.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Lasso, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffine, Jean-Louis Poujol, Christophe Signoret, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION

POUR UN AVENIR ENSEMBLE À CHENNEVIÈRES

LES CANAVEROIS

“Texte non parvenu dans les délais impartis”

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Nous souhaitons vous adresser un message simple : merci. Merci pour vos échanges, vos idées, vos remarques, et surtout pour votre soutien et votre confiance. Au fil des rencontres, dans les quartiers, lors des événements associatifs, sportifs, culturels ou tout simplement dans la vie quotidienne, nous avons mesuré l'attachement des canavérois à leur ville.

Notre commune a une identité forte. Elle tient à ses paysages, à ses quartiers, à ses écoles, à ses associations, et à toutes celles et ceux qui s'engagent, souvent discrètement, pour faire vivre le lien social. Cette énergie collective mérite d'être reconnue et encouragée.

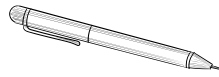
Dans une période compliquée, où les tensions peuvent s'installer, nous croyons plus que jamais à l'importance du respect, de l'écoute et du dialogue. Une ville avance quand chacun peut être entendu, quand les décisions sont comprises, et quand l'intérêt général reste la seule boussole.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur présence, leur participation et leur bienveillance, nous ont soutenus et accompagnés dans notre action de conseillers municipaux durant ces 6 années.

Nous serons toujours heureux de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos rues, nos commerces, nos cafés.

Laurence GRANDJEAN, Emmanuel PUPPO.
Tél. : 07.45.17.39.35 – mail : contact@lescanaverois.fr

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE AUX PETITS CANAVEROIS

→ Septembre 2025 : 16 naissances dont

Naël PUJOL, Mattéo, Jean-Paul, Noé HARMAND, Inaya TAROUANSAID, Anya TAROUANSAID, Valentina, Nora, Caroline, Eve FERNANDES RAVEYRE, Roxanne, Rita, Dominique GOSSE

→ Octobre 2025 : 21 naissances dont

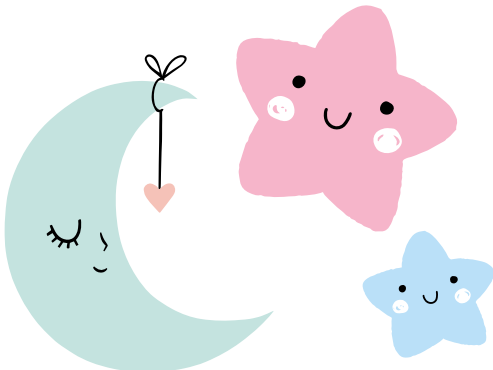
Isaac OLINGA, Eline HFAIEDH, Imran AGGOUNE

→ Novembre 2025 : 23 naissances dont

Victor TROESTER, Maël BALI, Zahed BELLAHA, Gabriel DULIC CORNILLARD, Andrea DULIC CORNILLARD, Imrân GOMES, Mathéo ROBLES LOURENÇO, Enzo PEREIRA, Elyan BOUZERZOUR, Solange NGO MBILLA TEBGA, Olivia GUERIF, Jennah NALOUFI

→ Décembre 2025 : 30 naissances dont

Kamila MOHSIN SHARIF, Adam AOUACHE, Adam RZIGUI, Elaïa, CAILLOUX GURIAH, Mattéo KUATE KAMGA, Lucas LENIN PEREIRA, Kénolia DIAKITE, Hélène EL KIK, Joseph EL KIK, Alma ZEKRAOUI, Hanaé DENIEL LE QUILLEC



FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

→ Septembre 2025 : 10 mariages dont

Soufiane WAHHABI et Katia SAMEUR, Jessy RENONCOURT et Inès MOHAMED FAROOK, Omar ELMAHROUG et Samira DAYA MIETA

→ Octobre 2025 : 9 mariages dont

Bastien PASQUIER et Dimitri LOUREIRO, Olivier EUPHROSINE et Farida ZIANI, Bruno VERDIER et Géraldine JEAN, Said SAID BAKARY et Subira ALI ABDOU



→ Novembre 2025 : 7 mariages dont

Benoît FERNANDEZ et Laura AGUILÉE, José TEIXEIRA et Maria ALMEIDA DO PAÇO

→ Décembre 2025 : 5 mariages

ILS NOUS ONT QUITTÉS

→ Septembre 2025 :

Michel ROCHMAN, Tamara DIACHUK, Virginia RODRIGUES DOS SANTOS, Dominique POURRAT, Fatma YALCIN, Gérard MOLTÉNI, Nathalie FRAYSSE, Bernard TANNÉ

→ Octobre 2025 :

Artur MENDES MATOS, Isabelle MALLET, Françoise DEGON, Françoise HAIRY, Stefan MIHU, Aurel SZELENDAR, Christophe EURY, Jean BRISSON, Phuloi PHOMMARATH, Andrée JEANNOT, François LAIR, Nazir BACAR, Djamel-Eddine BEN AYED, Christian FRANSQUIN, Zineb LAMARA, Dominique SANZ, Ali BEKOUICHE

→ Novembre 2025 :

LÊ QUANG TÂM, Joseph KEBANO, Jean-Louis DE OLIVEIRA, Henri GAMAIN, Maria GIOL, Guy MOUZAY

→ Décembre 2025 :

Gabriel FERREIRA PINHO, Sofia DESMOULINS, Christine CHARLEC, Chantal PICHOT, Chantal HAMILLE, Marie BOUDREUX, Ohanèse ARBONA, Rania CHERFI, Clément KRAÏEM, Annick BRISSON, Rolland SAFRANA



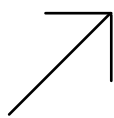
OURS

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74 - Service communication : service-communication@chennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Julien Mazet - Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières - Photographies : la mairie • Richard Della Mussia • Studio Mir • sauf mention DR - Conception et mise en page : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - David Tiefenbach : 06 70 21 07 12



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 7 mars

Événement : journée internationale des droits des femmes à partir de 14h, Espace municipal Jean Moulin

→ Lire page 22

Dimanche 8 mars



Théâtre : « Aliénor » à 16h au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Vendredi 13 mars

Musique : Petit plus « Chansons à la carte » à 19 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24



Dimanche 15 mars

Élections : 1^{er} tour des élections municipales et communautaires

→ Lire page 4

Jeudi 19 mars

Cérémonie : du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, à 12h au cimetière

→ Lire page 22

Samedi 21 mars

Théâtre : « Éclats de vies » à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Dimanche 22 mars

Élections : 2^e tour des élections municipales et communautaires

→ Lire page 4

Mercredi 25 mars

Santé : prévention sur le cancer colorectal, à partir de 9 h sur parking de l'église Jean XXIII (Rue Rabelais).

→ Lire page 16



Samedi 4 avril

Événement : chasse aux œufs, à partir de 14h, parc Corot

→ Lire page 22

Samedi 11 avril



Théâtre : « La fleur au fusil » à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Vendredi 17 avril

Musique : Petit plus « Anamar's Cover band » à 19 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Dimanche 26 avril

Cérémonie : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, à 12 h au Monument pour la Paix

→ Lire page 22

Samedi 2 mai

Santé : don de sang, de 9h à 14h, Espace municipal Jean Moulin

→ Lire page 16

Vendredi 8 mai

Cérémonie : commémoration de la Victoire 1939-1945 à 12 h au Monument pour la ????

→ Lire page 22

Vendredi 22 mai

Musique : Petit plus « Justine Jérémie » à 19 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Samedi 23 mai

Événement : journée de la nature et de l'animal au parc des Bordes

→ Lire page 22



Théâtre : « Entre Deux » à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Mercredi 27 mai

Événement : comédie musicale du Centre municipal la Colline

→ Lire page 17

Dimanche 31 mai

Événement : brocante

→ Lire page 22



Que vous ayez envie d'un store banne,
d'une pergola, d'un portail, porte d'entrée
de volets roulants ou battants,
de fenêtres ou d'une porte de garage...

Rendez-vous dans votre Monsieur Store
ou sur monsieurstore.com



Monsieur Store, le réseau n°1 qu'on recommande à ses voisins

92% de RECOMMANDATION
★★★★★

Taux de recommandation calculé sur la base de 7 877 avis clients récoltés via la plateforme GEM entre le 01/03/2022 et le 15/01/2023

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
58 Rue Aristide Briand - 01 45 94 02 11

Google Avis Clients ★★★★★ 4,5
Note relevée sur l'API Google le 26/10/2023

Scannez
le QR Code
et **prenez RDV**
avec l'un de
nos experts

